Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20261106-D202611106-DE

PROCES VERBAL
SAINT-OUEN-DES-ALLEUX

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre d'absents : 2
Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le cinq novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Jean-Louis QUILLIOT.

Présents	M. QUILLIOT Jean-Louis, Mme GOBÉ Laurence, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, Mme BRIAND Stéphanie, M. DOUAGLIN Émile, Mme LE ROY Delphine, Mme BOURION Juliette, M. BATTAIS Régis, M. HOCHART Arnaud, Mme DELALANDE Sabrina, M. PITOIS Ludovic, Mme GRATIEN Camille, Mme SENECHAL Marie,
Absent	M. LEULIETTE Arnaud, M. GESLIN Damien,
Secrétaire	Mme SENECHAL Marie
Convocation	27/10/2026

2026 11 106 Marchés publics - Opération restauration de l'église - Avenant n° 1 au lot n° 05 « Beffroi » (entreprise BODET CAMPANAIRE)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 202603010 en date du 3 mars 2026, par laquelle le Conseil municipal a attribué les différents lots de travaux relatifs à l'opération « Restauration de l'église ».

Il rappelle notamment que le lot n° 05 « Beffroi » a été attribué à l'entreprise BODET CAMPANAIRE de Trémentines (49), pour un montant de 21 051,38 € HT.
Dans le cadre de l'exécution des travaux, il apparaît nécessaire de remettre dans l'état initial de la cloche n°2, comprenant une bélière neuve et le rebouchage des points de frappe.

L'entreprise BODET CAMPANAIRE a présenté un avenant n° 1, devis n° 593946, d'un montant de 3 396,00 € HT, correspondant à ces travaux supplémentaires.

Le montant initial du marché étant de 21 051,38 € HT, le montant de l'avenant n°1 s'élevant à 3 396,00 € HT, le nouveau montant du lot n° 05 « Beffroi » est porté à 24 447,38 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE l'avenant n° 1, devis n° 593946, présenté par l'entreprise BODET CAMPANAIRE, relatif à la remise en l'état initial de la cloche n°2 pour 3 396,00 € HT ;**
- **PORTE le montant du lot n° 05 « Beffroi » de 21 051,38 € HT à 24 447,38 € HT ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 ;**
- **PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME, A Saint-Ouen-des-Alleux, Le 06/11/2026

Le Maire, Jean-Louis QUILLIOT



Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.